

# VISION

## ... de notre industrie



Association des industries de produits  
de vitrerie et de fenestration  
du Québec

2095, rue Frank-Carrel, bureau 220, Québec (Québec), G1N 4L8  
Téléphone : (418) 688-1256 ou 1-800-263-4032 – Télécopieur : (418) 688-2460

Courriel : [info@aipvfq.com](mailto:info@aipvfq.com) • Site internet : [www.aipvfq.com](http://www.aipvfq.com)

### Congrès CWDMA

#### Rapport de notre consultant

En 2008, notre conseil d'administration a donné un mandat à Jean-François Kogovsek de Maxam Marketing d'assister aux réunions relatives aux normes et réglementations canadiennes applicables à notre industrie.

Au mois de juin dernier s'est tenu le congrès annuel de l'association canadienne et notre consultant y a assisté. Son rapport intégral a été envoyé aux membres de l'association.

Les faits saillants sont bien sûr les changements au Code du Bâtiment Canadien prévu pour 2010 et les changements proposés au programme ENERGY STAR pour l'étiquetage et les nouvelles exigences reportées en 2010. À son retour de vacances, Jean-François apportera les mises à jour à son rapport qui vous sera ensuite réacheminé.

[Pour en savoir plus, cliquez ici >>](#)

### Questions d'ordre juridique?

#### Des réponses gratuites au bout du fil !

L'assistance juridique téléphonique vous permet de recevoir gratuitement des conseils en droit administratif, en droit des affaires, en droit du travail et en regard du droit du consommateur. Les avocats diplômés et membres du Barreau dédiés à ce service vous aident à cerner vos problèmes et vous procurent des renseignements qui vous amèneront à trouver des orientations appropriées.

**Il s'agit d'une façon rapide et simple d'obtenir de l'information élémentaire gratuitement et des réponses à vos questions de nature juridique** (ce service n'inclut pas évidemment les services juridiques requis qui pourraient découler subséquemment).

En tant qu'assuré avec le programme Hors-Série, vous pouvez joindre ce service d'assistance juridique téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 20h, et le samedi, de 9h à 17h. Pour connaître le numéro de téléphone de cette assistance, contactez directement votre courtier Ultima au: [www.ultima.qc.ca](http://www.ultima.qc.ca), section Hors-Série:

 **1 866 441-0007**

### Golf 2009 : le 21 août → inscrivez-vous !

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons déjà reçu **226** inscriptions à notre classique de golf annuelle, la 19<sup>e</sup> depuis la refonte de l'association.

Cette année, il y aura beaucoup d'animation sur les terrains et, comme toujours, de très beaux prix de participation.

Nous comptons vendre autant de commandites que par le passé. Nos partenaires s'impliquent et nous les en remercions. Pensons à Groupe Ultima, nos courtiers d'assurance responsabilité, à Hydro-Québec, à LKD, les avocats de nos mutuelles de prévention, à Groupe-conseil Giguère et Fréchette et Groupe conseil Aon.

Le succès de l'activité golf ne se dément pas d'une année à l'autre. C'est un beau moment de rencontre et de détente. Si vous tenez à participer, nous vous suggérons de vous inscrire rapidement, compte tenu des vacances prochaines et du nombre limité de places.

À bientôt !

### Bientôt les vacances !

Les vacances de la majorité d'entre vous se prendront durant le congé de la construction, cette année du 17 juillet au 31 juillet, mais nos bureaux seront fermés du 27 juillet au 3 août.

Bon repos !



### Bienvenue au nouveau membre !

**D.P. Marchand inc.**  
*Vente et installation de portes et fenêtres*

Responsable :

- M. Denis Marchand

6270, Route 132, suite 101  
Sainte-Catherine (Québec)  
J5C 1B6

Tél. : (450) 638-2026

Télécopieur : (450) 638-2735

Courriel : [info@dpmarchand.com](mailto:info@dpmarchand.com)

[www.dpmarchand.com](http://www.dpmarchand.com)



## Groupe Conseil Giguère & Fréchette

courtier en avantages sociaux exclusifs à l'AIPVFQ - supporte cette publication

Téléphone : (418) 683-6605 ou 1 888 686-3264 – Télécopieur : (418) 683-1341

Courriel : [sac@gcgf.qc.ca](mailto:sac@gcgf.qc.ca)

## Leadership

C'est un mythe de penser qu'au sommet, on est seul. Le bon leader s'entoure de gens forts qui sont capables de discuter avec le grand patron, qui sont capables de le déranger, ce qu'il fera aussi à leur égard. Le leader délèguera beaucoup et il doit accepter que les choses soient faites différemment. Le leader garde les yeux ouverts et il doit très bien connaître son entreprise.

Robert J. Thomas, ancien du Massachusetts Institute of Technology, actuellement directeur associé d'Arthur D. Little, propose une définition « scientifique » qu'il résume en cinq concepts :

- ★ Voir l'invisible
- ★ S'autocontrôler
- ★ Revendiquer des valeurs
- ★ Faire confiance
- ★ Remettre en cause

**Voir l'invisible.** Les bons leaders voient, entendent ce qui est inaccessible aux autres. S'ils cultivent ce don, c'est qu'ils ne se limitent pas à considérer leur univers d'un seul point de vue.

Ils cherchent à adopter le point de vue de ceux qu'ils dirigent, voire à jouer leur rôle, pour mieux comprendre ce qu'ils veulent vraiment. **Voir** est essentiel pour repérer les règles du jeu non écrites et pour renverser les barrières invisibles qui bloquent le changement dans une entreprise.

## Conventions dans la construction

Les consultations sont commencées pour les négociations de la nouvelle convention collective du secteur de la construction au Québec qui se tiendront en automne-hiver pour être prête en avril 2010.

Il faut s'attendre à quelques augmentations sur les salaires mais il n'est pas question de céder des droits de gérance. On veut séparer le secteur résidentiel léger du secteur lourd. Le dernier contrat s'était conclu par des augmentations de 0,85 \$ l'heure chacune des 3 années, plus 2% pour l'inflation et une augmentation de 4% pour les avantages sociaux.

## Équité salariale

Fin mai, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la *Loi sur l'équité salariale* pour toutes les entreprises de plus de 10 employés. La date limite pour se conformer est le 31 décembre 2010. Actuellement au Québec, il y a plus de 10 000 entreprises qui n'ont pas encore fait l'exercice.

## Communiqué de Solutions Bonneville

Nous vous avons récemment annoncé l'acquisition de deux des usines de Bonneville Portes & Fenêtres (GBO inc.), plus spécifiquement l'usine de fenêtres de PVC située à St-Joseph-de-Beauce, et l'usine de portes d'acier située à Lévis. Cette nouvelle division du Groupe Gienow sera nommée Solutions Bonneville. Nous conserverons par contre la marque de commerce de Bonneville Portes & Fenêtre; toute littérature ou échantillon conserveront donc cette marque si reconnue. GBO inc., par ailleurs, continuera de fabriquer ses portes et fenêtres en bois dans son usine de Sainte-Marie-de-Beauce.

[Pour en savoir plus, cliquez ici >>](#)

## Construction : l'industrie se maintient malgré la crise

**MONTRÉAL, le 9 juillet 2009 - À quelques jours des vacances de la construction, l'industrie dresse un premier bilan, qui est positif, de l'année en cours. (Source: Radio-Canada)**



L'industrie de la construction dresse un premier bilan de l'année en cours. Selon l'industrie, la construction au Québec se maintient à un niveau record malgré la crise économique.

Au Québec, plus de 139 000 travailleurs, qui seront en congé dans les prochains jours, ont reçu des chèques de vacances cette année pour un montant de 279 millions de dollars, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'an dernier. La région de Québec fait partie des régions de la province où l'augmentation est la plus marquée.

Cette augmentation est notamment due aux apports des gouvernements qui, pour contrer la récession, ont investi dans les infrastructures. Les 14 milliards qui seront investis cette année dans les travaux de génie civil et de voirie représentent un record.

Des secteurs s'en tirent toutefois moins bien que d'autres, précise André Ménard, président-directeur général de la Commission de la construction du Québec. « Le commercial, les investisseurs attendent un peu, pour voir un peu comment ça va se dérouler, mais les intentions d'investissements sont là. Dans le secteur industriel, c'est exactement la même chose », fait savoir M. Ménard.

Le secteur résidentiel connaît lui aussi une légère baisse comparativement à l'année 2008, qui s'était avérée exceptionnelle.

Les travailleurs de la construction entameront leur congé annuel d'été à compter de la fin de semaine.



## Anniversaire de Raymond Ouellette

Le 4 juillet dernier, c'était le 65<sup>e</sup> anniversaire de Raymond Ouellette. Raymond est le 3<sup>e</sup> enfant d'une famille de 18. Plus de 60 convives étaient présents pour l'occasion.

## Anniversaire de Jean-Guy Vanier

Le 9 juillet dernier, Jean-Guy Vanier, anciennement de Vitrerie April, bien connu de plusieurs de nos membres, fêtait son 72<sup>e</sup> anniversaire. Jean-Guy va bien et il joue au golf chaque jour!

Notre programme d'assurance...



ULTIMA<sup>™</sup>

- ♦ assurance des entreprises
- ♦ assurance des particuliers
- ♦ assurance voyage
- ♦ cautionnement RBQ... et plus encore

1 866 441-0007

## Ce que Louis Garneau a appris en affaires...

En 2008, le cycliste devenu homme d'affaires a publié un recueil de 333 pensées sur le monde des affaires. En voici quelques extraits qui commencent tous par: En affaires, j'ai appris que...

«...il ne fallait jamais poser la main sur l'épaule de la Reine.»

«...il faut archiver les catalogues et les listes de prix des concurrents.»

«...qu'une bonne secrétaire de président a un certain âge...»

«...on peut réussir même si notre père est fonctionnaire.»

«...l'innovation sans processus, ça ne va nulle part.»

«...souvent, même s'il y a augmentation de personnel, le travail ne se fait pas plus vite.»

«...lorsque ça va mal, il est bon de faire une promenade avec sa conjointe.»

«...plus tu travailles, moins tu penses à faire l'amour à ta conjointe...»

«...la passion est l'instinct de la réussite.»

Source: *En affaires, j'ai appris que...* Louis Garneau, 2008, 118 pages. Éditeur Louis Garneau Sports inc. Au profit des Petits frères des pauvres.

## Assurance collective

### Votre pouvoir sur le coût des médicaments

#### AUGMENTATION DU COÛT DES MÉDICAMENTS

L'augmentation constante du coût des médicaments exerce de fortes pressions sur le régime d'assurance collective de votre entreprise; comme les réclamations en frais médicaux sont composées de **81% de médicaments**, il est important d'agir ensemble rapidement.

#### VOTRE RÔLE

Nous avons tous un rôle très important à jouer afin de minimiser l'impact de l'augmentation constante du coût des médicaments. Chaque assuré et ses personnes à charge sont concernés **personnellement** et peuvent faire la différence pour éviter les augmentations des primes d'assurance collective.

#### COMMENT CHANGER LES CHOSSES

**Magasiner** votre pharmacie : le prix d'un médicament peut être différent d'une pharmacie à l'autre et d'une chaîne pharmaceutique à l'autre.

**Questionner** votre médecin et votre pharmacien afin de savoir s'il existe des médicaments moins coûteux pour votre situation (générique ou d'origine).

**Utiliser** les médicaments génériques, si possible. Il n'y a aucune différence sur les plans de la qualité, de l'efficacité et de l'innocuité entre les médicaments génériques et les médicaments d'origine. La seule différence réside dans le prix! Le médicament générique coûte en général entre 30% et 50% moins cher.

**Vérifier** le prix pour des services professionnels (chiropraticiens, dentistes, etc.) car ils peuvent différer d'un spécialiste à l'autre et également si vous êtes assurés ou non. (Source Groupe conseil Giguère et Fréchette)

## - Être qualifié pour un poste et avoir la capacité, c'est différent

Extrait de Gestion Plus, INFO EXTRA, juin 2009, LeCorre & ass.

Un salarié réclame l'attribution d'un poste. La convention collective prévoit que lors des mouvements de main-d'œuvre, le poste est accordé au salarié qui a le plus d'ancienneté, à condition qu'il soit capable d'accomplir le travail. Un salarié plus qualifié, mais moins ancien que le plaignant a obtenu le poste en litige. Selon l'arbitre, l'employeur n'a pas respecté la convention collective, car la capacité d'accomplir le travail ne fait pas appel nécessairement à la notion d'expérience de travail et encore moins à ce que le salarié soit le plus qualifié pour le faire. L'arbitre établit une distinction entre la notion de capacité et de qualification, laquelle exige un niveau de compétence plus spécifique. Le grief est donc accueilli.

## - Brutalité envers des bénéficiaires : la progression des sanctions n'a pas sa place

Extrait de Gestion Plus, INFO EXTRA, juin 2009, LeCorre & ass.

Une préposée aux bénéficiaires ayant 1 ½ an d'ancienneté conteste son congédiement pour brutalité envers un bénéficiaire âgé. La preuve vidéo recueillie par la fille du bénéficiaire a révélé que la salariée l'avait trainé sur le sol après une chute, contrairement aux techniques élémentaires de déplacement sécuritaire bien connues par la salariée. Selon l'arbitre, le principe de la gradation des sanctions ne s'applique pas lorsqu'une salariée use de violence envers une personne dépendante dont elle doit assurer les soins. Le fait que la salariée ait admis les faits lors de sa rencontre avec l'employeur, qu'elle détienne un dossier disciplinaire vierge et qu'elle explique son comportement par la panique n'excuse pas son geste qui porte atteinte à la dignité du bénéficiaire, ce qui contrevient à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*. En raison de la gravité objective de la faute, le congédiement est maintenu.

## - Attention aux majuscules et à la ponctuation dans vos courriels

Extrait de Gestion Plus, INFO EXTRA, juin 2009, LeCorre & ass.

Un vice-président de l'information allègue avoir été harcelé par son supérieur qui lui envoyait des courriels contenant des propos blessants, malgré ses demandes de cesser un tel comportement. De plus, lors d'une rencontre, le supérieur a crié et frappé son bureau. Selon le commissaire, l'utilisation de lettres majuscules pour tout le message est déplacée et vexatoire. L'abus de signes de ponctuation exclamatifs et interrogatifs a déstabilisé le plaignant. Dans d'autres courriels, l'employeur a prêté de mauvaises intentions au salarié, sans procéder à des vérifications. Bien que ces courriels puissent paraître acceptables individuellement, en dépit de l'utilisation d'un langage abusif, ils indiquent une tendance à la personnalisation. De plus, lors de la rencontre, le comportement du supérieur constituait une manifestation de harcèlement et peut s'assimiler à un incident culminant. La plainte est accueillie.

LES FENÊTRES HOMOLOGUÉES  
ENERGY STAR® OFFRENT UN RENDEMENT  
ÉNERGÉTIQUE SUPÉRIEUR.

www.hydroquebec.com/fenêtres-energystar



• Économies potentielles de 10 % sur les coûts de chauffage annuels si vous remplacez toutes vos fenêtres.

• Filtrent davantage les rayons ultraviolets.

Hydro Québec

## SCHL, communiqué Québec

### Mises en chantier au Québec en juin

**MONTREAL, le 9 juillet 2009**

Les résultats de l'enquête mensuelle sur les mises en chantier, réalisée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans les centres de 10 000 habitants et plus, indiquent une baisse de la construction résidentielle au Québec au cours du mois dernier.

En tout, 2 990 nouvelles fondations ont été mises en place en juin, comparativement à 3 706 un an auparavant. Par ailleurs, le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier pour ce même mois (32 600) montre un ralentissement du rythme de l'activité en regard de mai (34 800).

Au Canada, le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier d'habitations dans les centres urbains était de 120 100 en juin, en hausse par rapport à celui de 109 700 enregistré en mai.

«Jusqu'à présent en 2009, l'ampleur du fléchissement des mises en chantier résidentielles au Québec concorde avec les prévisions que nous avons établies l'an dernier», affirme Kevin Hughes, économiste principal à la SCHL pour le Québec.

Dans les régions métropolitaines de recensement (RMR), les mises en chantier étaient en baisse de 15% en juin (2 467 en 2009, par rapport à 2 912 en 2008).

À l'exception de la région de Trois-Rivières, où l'activité était en forte hausse, et de la région de Sherbrooke, qui a affiché un bilan stable, toutes les RMR ont subi un repli. Durant cette période, les mises en chantier ont régressé dans toutes les grandes agglomérations de recensement (AR).

Dans le segment des maisons individuelles, le bilan de juin (1 364 mises en chantier) présente une diminution de 17% en regard du même mois l'an dernier.

Le même phénomène était observé dans trois des six RMR : Montréal (-19%), Québec (-26%) et Saguenay (-48%). Pour ce qui est des autres régions, des hausses allant de 6% à 22% ont été enregistrées. Du côté des grandes AR, l'enquête montre un repli global de 19%.

Quant aux nouveaux chantiers de logements collectifs (maisons jumelées, maisons en rangée et appartements), l'enquête révèle une baisse comparable (-21 %) à celle observée dans le segment des maisons individuelles. La quasi-totalité des RMR ont subi des pertes comparativement à juin 2008.

Le déclin est plus prononcé pour les grandes AR, où l'on enregistre une diminution de 75 % des mises en chantier dans cette catégorie.

«Le ralentissement de la construction de maisons individuelles s'explique par une conjoncture économique affaiblie et par le desserrement du marché de la revente. Du côté des logements collectifs, en particulier des appartements en location et en copropriété, le recul est attribuable entre autres à l'ampleur des stocks disponibles sur le marché», précise Kevin Hughes.

L'analyse des résultats selon les marchés visés révèle que les mises en chantier d'habitations destinées à la copropriété étaient fort moins nombreuses qu'en juin 2008. Le relevé du mois de juin 2009 fait état d'une chute d'environ 50 %.

Mettant à contribution ses 60 ans d'expérience à titre d'organisme national responsable de l'habitation au Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à accéder à un éventail de logements

durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

## SCHL, communiqué Canada

### Hausse du niveau des mises en chantier d'habitations en juin

**OTTAWA, le 8 juin 2009**

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier d'habitations au Canada est monté à 140 700 en juin, après s'être établi à 130 300 en mai.

« L'augmentation des mises en chantier d'habitations observée en juin est généralisée, car l'activité s'est accélérée tant dans le segment des maisons individuelles que dans celui des logements collectifs », a déclaré Bob Dugan, économiste en chef à la SCHL. « De plus, des gains ont été réalisés dans l'Ouest du Canada ».

On prévoit que le rythme de la construction résidentielle s'améliorera tout au long de 2009 et au cours des années suivantes, de façon à correspondre de plus en plus à la demande associée à la conjoncture démographique. À l'heure actuelle, le niveau de cette demande est estimé à environ 175 000 logements par année.

En juin, le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier dans les centres urbains du pays a augmenté de 9,5 % et a atteint 120 100. Il a progressé de 11,3 % dans le segment des logements collectifs, où il s'est élevé à 67 000, et de 7,3 % dans celui des maisons individuelles, où il s'est établi à 53 100.

Toujours en juin, le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier dans les centres urbains s'est accru de 59,4 % dans les Prairies, de 25 % en Colombie-Britannique et de 3,1 % en Ontario, tandis qu'il a reculé de 6,3 % au Québec et de 3,9 % dans la région de l'Atlantique.

On évalue à 20 600 le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier dans les régions rurales du Canada pour le mois de juin.

Pour en savoir davantage, composer le : **1-800-668-2642**

Julie Girard, SCHL

Relations avec les médias

Tél. : 613-748-4684

Cell. : 613-295-6330

[jagirard@cmhc-schl.gc.ca](mailto:jagirard@cmhc-schl.gc.ca)



## Programme valeur au bois



L'association est présente à la table de consultation pour les travaux de recherche sur l'apparence et la structure mécanique de différentes essences de bois mise en place par le Programme Valeur au bois (Forintek).

Ont cours actuellement deux études pour les portes et fenêtres. L'une d'elles est une recherche sur un traitement impliquant des nanoparticules qui feraient en sorte que la teinture serait sans entretien pendant 15 ans.

L'autre recherche porte sur le bois jointé. Les 2 mandats ont été confiés à l'Université Laval et à l'Université de Colombie-Britannique.